



Ministère de l'Écologie,  
du Développement Durable  
et de l'Énergie

## Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (Znieff)

### MARE ET COL DES PORTES

**ZNIEFF de type I**  
**Numéro: 8000018**

#### Localisation

carte IGN au 1/25000 : Alzon (2641E)

#### Superficie

4 ha

#### Mesure de gestion

Ce site est inclus dans la zone centrale du Parc National des Cévennes.

#### Artificialisation

Le site est traversé par le GR 66-71 qui coïncide avec une route forestière.

#### Description

Ce territoire est situé sur le massif du Lingas. Il comprend une petite mare à l'est du col des Portes ainsi que le col lui-même qui domine la Haute vallée de l'Arre et le Causse du Blandas au sud. La mare est entourée d'une forêt dominée par les résineux.

#### Critères de délimitation

La délimitation du site repose sur des critères liés à la végétation, aux activités humaines et à la géomorphologie. Les limites retenues englobent le col des Portes, ainsi que l'étang et ses abords immédiats. Le tracé s'appuie en partie sur une piste forestière (au nord et à l'est)

#### Richesse patrimoniale

1 - Floristique La flore comprend deux espèces spécifiques des zones humides, peu communes dans la région : - *Achillea ptarmica* : espèce possédant moins de 5 stations dans le département ; - *Gentiana pneumonanthe*. 2 - Faunistique Plusieurs espèces d'oiseaux sont remarquables : - le Tétrás-lyre (*Lyrurus tetrix*) : nicheur probable ; - la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*) ; - le Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*) ; - le Milan royal (*Milvus milvus*) ; - la Perdrix

rouge (*Alectoris rufa*) : nicheur ; - le Pic noir (*Dryocopus martius*) ; - le Milan noir (*Milvus nigrans*) : non inscrit sur le livre rouge ; - le Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*) et le Busard cendré (*Circus pygargus*) : anciens nicheurs avant les plantations d'épicéa faites au col, aujourd'hui de passage sur la zone ; - le Pipit rousseline (*Anthus campestris*) : de passage ; - l'Épervier d'Europe (*Accipiter nisus*) : de passage ; - le Faucon émerillon (*Falco columbarius*) : de passage ; - le Grand Cormoran (*Phalacrocorax carbo*) ; - le Vautour fauve (*Gyps fuivus*) ; - la Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*). Parmi les mammifères, le Chevreuil (*Capreolus capreolus*) et le Cerf (*Cervus elaphus*) fréquentent le massif. En outre ce milieu offre un gîte à plusieurs espèces de chiroptères, toutes strictement protégées en France et dans la Communauté Européenne et inscrites sur le livre rouge des espèces menacées en France : - Noctule de Leisler (*Nyctalus leisleri*) ; - Vespertilion de Daubenton (*Myotis daubentonii*) ; - Pipistrelle (*Pipistrellus pipistrellus*) ; - Oreillard (*Plecotus auritus*).

### **Intérêt**

Outre la présence d'une trentaine d'espèces végétales et animales rares et protégées, cette zone est d'un grand intérêt écologique et paysager. Le col des Portes est un lieu de passage pour de nombreux oiseaux en migration. La mare et ses abords ont une flore caractéristique des milieux humides. Enfin, ce site offre de beaux points de vue sur le massif du Lingas, les Cévennes et sur le causse du Larzac.

### **Dégradation**

Ce type de milieu est très sensible à toute modification d'affectation des sols et notamment aux coupes de bois et aux plantations abusives (reboisement au col). De telles pratiques conduiraient à la destruction de ces milieux exceptionnels. La fréquentation touristique représente une autre menace, en particulier pour la faune sauvage, car elle perturbe les oiseaux lors de leur migration.

### **Gestion du milieu**

La richesse écologique du milieu justifie son maintien en l'état par un contrôle de la fréquentation et de l'utilisation de l'espace (interdiction de création de chemins, de coupes...). Le classement de cette zone en réserve intégrale permettrait une meilleure protection.

### **Bibliographie - Source**

BOUSQUET G., 1988-1992 - C.O.GARD - Communications orales.  
GUILLOSSON J.Y., 1990 - Avifaune du Lingas (massif de l'Aigoual,

Gard), 1970-1990 - Les Cahiers du Parc - Parc National des Cévennes  
- Rapport, 84 p. RICAU B., 1992 - A.V.E.N.- Communication orale.  
SEON J., 1992 - Parc National des Cévennes - Communication orale.  
Maîtrise d'ouvrage : Ministère de l'Environnement Maîtrise d'ouvrage  
déléguée nationale : Secrétariat de la Faune et de la Flore du Muséum  
National d'Histoire Naturelle Maîtrise d'ouvrage déléguée régionale :  
Direction Régionale de l'Environnement Languedoc-Roussillon  
(DIREN) Maîtrise d'oeuvre : Institut des Aménagements Régionaux et  
de l'Environnement (IARE montpellier) 1993

[haut de page](#)